

PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS
2009-2011
Arrondissement d'Anjou



Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement d'Anjou.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2008

Volet protection

En 2008, l'arrondissement d'Anjou a procédé à la réfection du pavage d'une partie de l'avenue Goncourt ainsi que du stationnement de la bibliothèque Jean-Corbeil.

Des travaux de modernisation du système de chauffage de la mairie d'arrondissement ainsi que du système de climatisation de la bibliothèque Jean-Corbeil ont également été réalisés.

L'arrondissement a complété les travaux de mise à niveau de l'aréna Chénier.

Volet développement

De plus, au terrain de soccer synthétique du parc Lucie-Bruneau, des gradins ont été aménagés à l'intention des spectateurs. Au même parc, des jeux pour enfants ont été ajoutés.

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2009

Pour l'année 2009, l'arrondissement d'Anjou prévoit, comme l'an dernier, axer son programme triennal d'immobilisations (PTI) sur deux principaux volets, soit un premier volet pour la réfection de chaussées et un second pour les loisirs et la culture. En effet, plus de 4 M\$ sont réservés pour amorcer des projets.

Volet protection

L'arrondissement prévoit, pour l'année 2009, environ 3 M\$ pour son programme de réfection de pavage, le tout conformément au rapport d'expertise en évaluation et gestion du réseau routier.

À cela, s'ajoute une enveloppe de 600,0 \$ en provenance du PTI du Service des infrastructures, transport et environnement, afin de procéder à la réfection des conduites d'égout et d'aqueduc qui présentent des signes de faiblesse et/ou de mauvais fonctionnement. Un plan d'intervention a été élaboré et sert de guide pour ces travaux.

Volet développement

L'arrondissement prévoit la réfection complète de la piscine du parc Roger-Rousseau. Les travaux visent la réfection de la piscine ainsi que la mise aux normes des vestiaires et des salles mécaniques. Le tout est conditionnel à l'obtention de subventions.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

L'arrondissement d'Anjou prévoit que certains investissements prévus au PTI 2009-2011 auront des impacts sur ses prochains budgets d'exploitation, en particulier en ce qui a trait à l'entretien, mais ceux-ci seront compensés par un réaménagement budgétaire.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2009	2010	2011	Total PTI	Ultérieur	Grand total
68509	Acquisition d'équipements et développement de systèmes informatiques	72,0	-	-	72,0	-	72,0
20031	Aménagement de parcs	-	1 500,0	-	1 500,0	-	1 500,0
42225	Construction d'un chalet au parc-école Dalkeith	-	2 000,0	-	2 000,0	-	2 000,0
68709	Programme d'acquisition de petits équipements	-	20,0	62,0	82,0	-	82,0
38509	Programme de protection de bâtiments culturels	-	-	159,0	159,0	-	159,0
42509	Programme de protection des bâtiments sportifs	230,0	25,0	45,0	300,0	-	300,0
34509	Programme de réaménagement de parcs anciens	742,0	110,0	775,0	1 627,0	-	1 627,0
67509	Programme de réfection d'enveloppes de bâtiments	100,0	-	865,0	965,0	-	965,0
55510	Programme de réfection routière	3 260,0	1 047,0	2 400,0	6 707,0	-	6 707,0
68609	Programme de remplacement de véhicules	344,0	-	842,0	1 186,0	-	1 186,0
Total		4 748,0	4 702,0	5 148,0	14 598,0	-	14 598,0